

Le nymphée disparu du capitole de Cirta. À propos de ILAlg, II, 1, 483

Nicolas Lamare

▶ **To cite this version:**

Nicolas Lamare. Le nymphée disparu du capitole de Cirta. À propos de ILAlg, II, 1, 483. Véronique Brouquier-Reddé, Frédéric Hurlet (éd.). L'eau dans les villes du Maghreb et leur territoire à l'époque romaine, Ausonius, pp.311-327, 2018, Mémoires 54, 9782356132307. halshs-01961812

HAL Id: halshs-01961812
https://shs.hal.science/halshs-01961812

Submitted on 22 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'EAU DANS LES VILLES DU MAGHREB ET LEUR TERRITOIRE À L'ÉPOQUE ROMAINE

AUSONIUS ÉDITIONS
— Mémoires 54 —

L'EAU DANS LES VILLES DU MAGHREB ET LEUR TERRITOIRE À L'ÉPOQUE ROMAINE

édité par
Véronique Brouquier-Reddé & Frédéric Hurlet

avec le soutien de l'Agence nationale de la recherche

— Bordeaux 2018 —

Notice catalographique
Brouquier-Reddé, V. et Hurlet, F., éd. (2018) : *L'eau dans les villes du Maghreb et leur territoire à l'époque romaine*, Ausonius Mémoires 54, Bordeaux.

Mots clés
Maghreb, Afrique Proconsulaire, Maurétanie tingitane, Numidie, Tripolitaine occidentale, alimentation, aqueduc, captage, codes juridiques, eau, fontaine, géoarchéologie, gestion des ressources, hydrographie, jardin, paléo-oued, réseaux et ouvrages hydrauliques, servitudes, source, source thermale, territoire, thermes, tomographie, ville

Le programme et sa publication ont été assurés avec le soutien de l'Agence nationale de la recherche
(CDS9-Sciences humaines et sociales projet 07-BLAN-10372)

AUSONIUS
Maison de l'Archéologie
Université Bordeaux Montaigne
F - 33607 Pessac Cedex
http://ausoniuseditions.u-bordeaux-montaigne.fr

Directeur des Publications Ausonius : Olivier Devillers
Secrétaire des Publications : Stéphanie Vincent Guionneau
Infographie : Christophe Bailly (AOrOc, UMR 8546, CNRS-ENS-université Paris Sciences & Lettres)
Couverture : Christophe Bailly et Stéphanie Vincent Guionneau

Tous droits réservés pour tous pays. La loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© AUSONIUS 2018
ISSN : 1283-2995
EAN 9782356132307

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie Gráficas Calima, SA
Avenida Candina, s/n
E - 39011 Santander (Cantabrie - Espagne)

PEFC/14-38-00087
Gráficas Calima ofrece productos certificados PEFC
www.pefc.es

octobre 2018

Sommaire

Jean-Michel Roddaz, *Préface* 9

Jérôme France, Frédéric Hurlet, *L'eau dans le Maghreb romain : bilan d'activités et état des lieux historiographique* 11

MÉTHODOLOGIES, QUESTION DES SOURCES ÉCRITES
ET MISES EN ŒUVRE (GÉOMATIQUE) POUR LA GESTION DE L'EAU

Jean Peyras, *L'eau dans Afrique romaine : historiographie, documents, régions* 21

Christer Bruun, *Servitudes et autres dispositions pour la distribution de l'eau* (*Italie et Afrique du Nord*) 35

Francisco Beltrán Lloris, *L'irrigation en Hispanie. Un étude de cas : la* lex riui Hiberiensis *et la moyenne vallée de l'Èbre* 43

Sylvie Crogiez-Pétrequin, *L'eau et la loi dans l'Empire romain à travers les sources juridiques et épigraphiques* 53

Marguerite Ronin, *Travaux hydrauliques et consensus municipal en Afrique romaine* (*IIe-IVe siècles*) 63

Ella Hermon, *Représentations sociales de gestion intégrée des ressources naturelles dans l'Empire romain* 73

Françoise Pirot, Véronique Brouquier-Reddé, Elsa Rocca, Cyril Castanet, Stéphane Desruelles, Éliane Lenoir, Rachid Ragala, *Modélisation de la gestion de l'eau : approches conceptuelles et méthodologiques en vue de l'implantation d'un modèle de système d'information géographique en géoarchéologie* 85

Stéphane Desruelles, Cyril Castanet, Aomar Akerraz, M'hamed Alilou, Rachid Arharbi, Véronique Brouquier-Reddé, Jean-Philippe Degeai, Agnès Gauthier, Hélène Geroyannis, Éliane Lenoir, Françoise Pirot, Rachid Ragala, Vincent Robert, *Application des méthodes géoarchéologiques à la reconstitution des dynamiques environnementales et de leurs interactions avec les sociétés durant l'Antiquité : cas de la plaine du Gharb et du territoire de* Volubilis (*Maroc*) 103

VILLES ET TERRITOIRES, ESPACES URBAINS ET ESPACES RURAUX

Cyril Castanet, Stéphane Desruelles, Aomar Akerraz, Rachid Arharbi, Véronique Brouquier-Reddé, Jean-Philippe Degeai, Éliane Lenoir, Vincent Robert, *Dynamique des milieux fluviatiles et interactions sociétés-eau dans la plaine du Gharb et le territoire de* Volubilis *durant l'Antiquité* (*bassin-versant de l'oued Sebou, Maroc*) 121

Abdellatif Mrabet, *Les aménagements hydroagricoles antiques de la Tripolitaine occidentale* 153

Laurent Callegarin, Abdelfattah Ichkhakh, Mohamed Kbiri Alaoui, Claire-Anne de Chazelles, Véronique Mathieu, Amina-Aïcha Malek, Alexandra Dardenay, Zahra Qninba, Bidaouia Belkamel, Séverine Sanz-Laliberté, Christian Darles, Jean-Baptiste Pineau, M'hamed Alilou, *Les thermes de la* domus *1 de Rirha* (*Sidi Slimane, Maroc*) 163

Nicolas Lamare, Elsa Rocca, *L'usage de l'eau dans les grands thermes publics d'*Ammaedara (*Haïdra, Tunisie*) 193

Touatia Amraoui, *Alimentation et gestion de l'eau dans les ateliers antiques de Numidie : le cas des* fullonicae 215

Fathi Béjaoui, *Le réseau hydraulique de* Sufetula (*Sbeïtla, Tunisie*) *: état de la question* 225

Amina-Aïcha Malek, *Le jardin au fil de l'eau dans les* domus *du Maghreb romain* 235

Alain Bouet, *La gestion de l'eau dans les villes d'Aquitaine* 255

GESTION DE L'EAU : APPROVISIONNEMENT ET OUVRAGES HYDRAULIQUES

Samir Aounallah, *Réflexions sur les* Aquae *impériales d'Afrique romaine* 267

Julien Curie, Christophe Petit, Aïcha Ben Abed, Henri Broise, John Scheid,
Les dépôts carbonatés en contexte archéologique, mémoire d'une gestion de l'eau : l'exemple du site de Jebel Oust, Tunisie 273

Naïdé Ferchiou, *La salle cultuelle du grand nymphée de Zaghouan* (*Tunisie*) *: nouvelles hypothèses de restitution* 287

Nicolas Lamare, *Le nymphée disparu du capitole de* Cirta*, à propos de* ILAlg*, II, 1, 483* 311

Ahmed Ferjaoui, Jean-Marie Pailler, Christian Darles, Éric Philippe, Jean-Marc Fabre, Mohamed Ben Nejma, Monia Adili,
L'approvisionnement en eau de Zama*. Étude archéologique et historique* 329

Séverine Garat, *L'alimentation en eau de Dougga. Captation, distribution et circulation des eaux conduites au sein de la ville*..... 369

Youcef Aibeche, Souad Slimani, *L'aqueduc de* Cuicul *: une nouvelle prospection* 385

Aomar Akerraz, Véronique Brouquier-Reddé, Abdelilah Dekayir, Stéphane Desruelles, Daniel Hermitte, Jean-Claude Parisot, M'hamed Alilou, Jean-Baptiste Houal, Mohamed Rouai, Brahim Sidi Cheikh, El Mehdi Benyassine,
Les aqueducs de Volubilis *et leurs captages : approches archéologiques, géoarchéologiques et géophysiques* 397

Mohamed Kbiri Alaoui, Virginie Bridoux, Nathalie André, Abdelfattah Ichkhakh,
Éléments d'analyse géoarchéologique autour du golfe Kôtès *et recherches sur l'aqueduc de Kouass* (*Briech, Maroc*) 419

François Baratte, *Conclusion* 437

Bibliographie thématique sélective sur le Maghreb 441

Index géographique du Maghreb 445

Auteurs

Adili Monia	Institut National du Patrimoine, Tunis
Aibeche Youcef	Université Sétif 2
Akerraz Aomar	Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat (Maroc)
Alilou M'hamed	Ministère de la culture (Maroc)
Amraoui Touatia	Casa de Velázquez, École des Hautes Études Hispaniques et Ibériques, Madrid
André Nathalie	Institut de Recherche sur l'Architecture Antique, USR 3155, CNRS -Aix-Marseille université
Aounallah Samir	Institut National du Patrimoine, Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de la Promotion Culturelle, Tunis
Arharbi Rachid	Ministère de la culture (Maroc)
Baratte François	Orient et Méditerranée, UMR 8167, Université Paris-Sorbonne - CNRS
Béjaoui Fathi	Institut National du Patrimoine, Tunis
Belkamel Bidaouia	Université de Rabat (Maroc)
Beltrán Lloris Francisco	Université de Zaragoza, Grupo de investigación Hiberus
Ben Abed Aïcha	Institut National du Patrimoine, Tunis
Ben Nejma Mohamed	Institut National du Patrimoine, Tunis
Benyassine El Mehdi	Université de Meknès (Maroc)
Bouet Alain	Institut Ausonius, UMR 5607, Université Bordeaux-Montaigne - CNRS
Bridoux Virginie	AOrOc, UMR 8546, CNRS - ENS - Université Paris Sciences & Lettres
Broise Henri	Institut de Recherche sur l'Architecture Antique, USR 3155, CNRS - Aix-Marseille université
Brouquier-Reddé Véronique	AOrOc, UMR 8546, CNRS - ENS - Université Paris Sciences & Lettres
Bruun Christer	Department of Classics, University of Toronto
Callegarin Laurent	Université de Pau et des Pays de l'Adour - Casa de Velázquez, Madrid
Castanet Cyril	Laboratoire de Géographie Physique, Environnements Quaternaires et Actuels, UMR 8591, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis - CNRS
Chazelles Claire-Anne de	Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR 5140, CNRS, Montpellier-Lattes
Crogiez-Pétrequin Sylvie	Cethis, EA 6298, Université François-Rabelais, Tours
Curie Julien	Inrap, ArScAn, UMR 7041
Dardenay Alexandra	TRACES, UMR 5608, Université Toulouse - Jean Jaurès - CNRS
Darles Christian	École nationale supérieure d'architecture de Toulouse, LRA, TRACES, UMR 5608
Degeai Jean-Philippe	Archéologie des Sociétés méditerranéennes, UMR 5140, CNRS
Dekayir Abdelilah	Université de Meknès (Maroc)
Desruelles Stéphane	ENEC, UMR 8185, Université Paris-Sorbonne - CNRS
Fabre Jean-Marc	TRACES, UMR 5608, Toulouse
Ferchiou Naïdé	Institut National du Patrimoine, Tunis
Ferjaoui Ahmed	Institut National du Patrimoine, Tunis

France Jérôme	Institut Ausonius, UMR 5607, Université Bordeaux-Montaigne - CNRS
Garat Séverine	Institut Ausonius, UMR 5607, Université Bordeaux-Montaigne
Gauthier Agnès	Laboratoire de Géographie Physique : Environnements Quaternaires et Actuels, UMR 8591, CNRS
Geroyannis Hélène	Centre d'Analyse et de Mathématiques Sociales, UMR 8557 CNRS - EHESS
Hermitte Daniel	CEREGE, UMR 6635, CNRS
Hermon Ella	Université Laval, Canada, Académie des arts, des lettres et des sciences humaines, Société royale du Canada
Houal Jean-Baptiste	AOrOc, UMR 8546, CNRS - ENS - Université Paris Sciences & Lettres
Hurlet Frédéric	ArScAn, UMR 7041, Université Paris Nanterre - CNRS
Ichkhakh Abdelfattah	Inspection des monuments historiques et des sites, Essaouira (Maroc)
Kbiri Alaoui Mohamed	Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat (Maroc)
Lamare Nicolas	Orient et Méditerranée, UMR 8167, Université Paris-Sorbonne
Lenoir Éliane	AOrOc, UMR 8546, CNRS - ENS - Université Paris Sciences & Lettres
Malek Amina-Aïcha	AOrOc, UMR 8546, CNRS - ENS - Université Paris Sciences & Lettres
Mathieu Véronique	Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR 5140, CNRS, Montpellier-Lattes
Mrabet Abdellatif	Université de Sousse, laboratoire de recherche LR13ES11
Sidi Cheikh Brahim	Université de Meknès (Maroc)
Pailler Jean-Marie	TRACES, UMR 5608, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès-le Mirail (IUF) - CNRS
Parisot Jean-Claude	CEREGE, UMR 161, IRD
Petit Christophe	ArScAn, UMR 7041, Université Panthéon-Sorbonne - CNRS
Peyras Jean	Université de Nantes
Philippe Éric	TRACES, UMR 5608
Pineau Jean-Baptiste	TRACES, UMR 5608
Pirot Françoise	Centre d'Études de l'Inde et de l'Asie du Sud, UMR 8564, CNRS
Qninba Zahra	Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat (Maroc)
Ragala Rachid	ENEC, UMR 8185, Université Paris-Sorbonne - CNRS
Robert Vincent	Laboratoire de Géographie Physique, Environnements Quaternaires et Actuels, UMR 8591, CNRS
Rocca Elsa	Orient et Méditerranée, UMR 8167, Université Paris-Sorbonne
Roddaz Jean-Michel	Institut Ausonius, UMR 5607, Université Bordeaux-Montaigne - CNRS
Ronin Marguerite	Topoi, Berlin, ArScAn, UMR 7041
Rouai Mohamed	Université de Meknès (Maroc)
Sanz-Laliberté Séverine	Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR 5140, CNRS, Montpellier-Lattes
Scheid John	Collège de France
Slimani Souad	Université Constantine 2

Le nymphée disparu du capitole de *Cirta*. À propos de *ILAlg*, II, 1, 483

*Nicolas Lamare**

De nombreux vestiges de fontaines monumentales romaines ont été découverts, répartis essentiellement dans la péninsule Italique, dans les provinces d'Afrique[1], d'Asie et d'Arabie[2]. Toutefois, si certains monuments sont particulièrement bien conservés ou ont fait l'objet d'études détaillées[3], peu de sources viennent compléter l'archéologie pour en combler les lacunes et se faire une meilleure idée de l'aspect de ces édifices. Si l'épigraphie, très riche dans ces provinces et pour l'architecture publique, livre de nombreux renseignements sur les dates de construction et l'identité des évergètes, elle ne donne pas d'autre information sur l'agencement architectural que celle de la forme du bloc inscrit. D'autre part, peu de textes antiques donnent à lire des descriptions de fontaines monumentales. Pourtant, un exemple célèbre de l'épigraphie africaine doit attirer notre attention et nous inciter à approfondir les recherches.

Un trésor de temple

Dans la casbah de Constantine, une inscription[4] (fig. 1a et c) découverte en juin 1844[5] au "magasin à poudre neuf" a permis d'identifier l'emplacement du capitole[6]. Elle dresse l'inventaire du trésor du temple ; elle décrit la statue et le nymphée qui en faisaient partie, mais qui n'ont jamais été retrouvés.

1. Cette recherche universitaire a bénéficié du soutien du programme ANR *EauMaghreb* (07-BLAN-10372). Je tiens à remercier Frédéric Hurlet de m'avoir invité à présenter cette étude à Nantes, ainsi que tous les participants pour leurs remarques constructives, Véronique Brouquier-Reddé, Christer Bruun, Pierre Jaillette et Thierry Piel. J'exprime ma reconnaissance à Jean-Luc Martinez, alors Directeur du Département des antiquités grecques, étrusques et romaines du Musée du Louvre, et Daniel Roger, Conservateur, qui m'ont autorisé et facilité l'accès aux réserves du Musée. Je remercie Gerard Duursma, du *Thesaurus Linguae Latinae*, qui a bien voulu me transmettre la liste des occurrences du terme *nymphaeum* encore inédites. Ce texte a bénéficié de la relecture et des commentaires de Noël Duval, François Baratte et Anne-Florence Baroni, auxquels je témoigne toute ma gratitude.

2. Neuerburg 1965 pour l'Italie ; Aupert (1974) propose un catalogue restreint des fontaines africaines, que nous avons entièrement refondu dans le cadre de notre thèse (Lamare 2014) ; Dorl-Klingenschmid 2001 a publié un catalogue et une étude détaillée pour l'Asie Mineure. Plus largement, Letzner 1990 recense les fontaines de l'Occident romain et Richard 2012 les fontaines monumentales d'Orient, avec un premier catalogue pour le Levant.

3. Notamment Aupert 1974 (nymphée de *Tipasa*) ; Marchetti & Kolokotsas 1995 (nymphée de l'agora d'Argos, sur lequel nous reviendrons). La liste n'est pas exhaustive.

4. Il s'agit de deux morceaux d'une plaque de calcaire gris de Constantine, et non de marbre. Les dimensions sont les suivantes : l. 56 cm ; h. fragment 1 : 41 cm ; h. fragment 2 : 36 cm ; ép. maximale : 10 cm ; h. lettres : 6 cm (l. 1), 3 cm (l. 2), 2,5 cm (l. 10-12 et 16-18), 2 cm (l. 13-15). L'inscription a d'abord été publiée en deux parties sous le titre "Inventaire d'objets conservés au Capitole de *Cirta*" et "Inventaire de la décoration d'un nymphée". À la suite de S. Gsell, H. Dessau et H.-G. Pflaum les ont réunies et ont prouvé qu'il s'agissait de deux fragments d'une même inscription. Selon J.-M. Lassère, la longueur de la lacune ne peut être estimée. Delamare 1850, pl. 120, fig. 4-5 (ici fig. 1a et c), donne un dessin de chaque fragment. Il faut noter que la partie inférieure du fragment 2 est beaucoup plus importante sous l'inscription que ce qu'il en reste aujourd'hui : la pierre a été sciée avant d'être transportée à Paris, comme c'était souvent le cas, pour ne pas s'encombrer. La découpe lisse que nous avons observée ne fait aucun doute, ainsi que l'avait noté N. Duval. Écorné et écaillé en plusieurs endroits, ce fragment a été brisé en 1969, puis restauré, sans perte sensible de la partie inscrite. Notons qu'il est tout à fait impossible de savoir si l'inscription était dès l'origine en deux parties ou s'il s'agissait d'une seule plaque qui a été brisée.

5. Les deux fragments ont été transportés au Musée du Louvre après leur découverte, avec le reste de la collection Delamare, en 1845. L'inscription a été exposée à la fin du XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle dans la salle d'Afrique (n°2047 et 2048), voir Clarac 1841, 1269-1271, n°15-16 ; Fröhner 1869, 59-61, n°29 ; Gsell 1912, 117 ; Michon [1896] 1918, 108 ; Héron de Villefosse 1921, 16, n°194 et 195 avec une photographie du fragment 1 uniquement, pl. XIV, fig. 2. En 1937, L. Leschi, alors Directeur du Service des Antiquités de l'Algérie, a demandé le dépôt d'inscriptions à caractère historique. Les conservateurs des Antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre – département dont A. Merlin a été Conservateur en chef entre 1921 et 1946 – ont alors décidé de répartir entre la France et l'Algérie les différentes parties d'œuvres fragmentaires. Le fragment 1 a ainsi

CIL, VIII, 6981-6982, p. 1847 = D. 4921 a-b = *ILAlg*, II, 1, 483[7].

SYNOPSIS
IOVIS·VICTOR·ARGENTEVS
INKAPITOLIOHABENSINCAPITECO
RONAMARGENTEAMQVERQVEAM
FOLIORXXX*INQVAGLANDES·Ñ·XV·FE
RENSINMANV·DEXTRAORBEMARGEN
TEVMETVICTORIA·PALMAM·FERENTEM
[SPINAR]XX·ETCORONAM*FOLIOR·XXXX·
[IN MANV]SINISTRAHASTAM·ARG·TENENS [---

---] ṢṾḂINṢ[CRIP]
TIONE[NO]MINISḶONGẠNI
ḮṬḘMINṆẎMPHẠḔOINCORONASVMMA
CIRCṾṂḮṬṾḶITTḔRAE·Ñ·XXXX·AVṚỌINLVMI
ṆẠTAE·ḤḘDERAEDISTINGVENTEṢINCO.CṬḮḶES
Ñ·X·S[CY].PHIDEPENDENTES·AVROINLVMḾNẠṬḮ·Ñ·VI
CANTHARVMAVROINLVMINATVMṢTATVẠE
ẠḔṚEAE·Ñ·VI·ETCVPIDO·MARṂOṚEAE·Ñ·VI
SILANIAEREI·Ñ·VI·MANVẠLIẠ·Ñ·VI

Synopsis | Iouis Victor argenteus | in Kapitolio habens in capite co|ronam argenteam querqueam | folior(um) xxx, in qua glandes n(umero) xv, fe|rens in manu dextra orbem argen|teum et Victoria(m) palmam ferentem | [spinar(um) ?] xx et coronam folior(um) xxxx | [in manu] sinistra hastam arg(enteam) tenens [---] | ------ | [---] ṣụḅ inṣ[crip]|tione [no]minis Ḷongạni. | Ḭṭḛm in ṇẏmphạḛo in corona summa | (in) circụṃḭṭụ ḷittḛrae n(umero) xxxx auṛọ inlumi|ṇạtae, ḥḛderae distinguenteṣ inco.cṭḭḽes | n(umero) x, s[cy]phi dependentes auro inlumḭṇạṭḭ n(umero) vi, | cantharum auro inluminatum, ṣtatuạe | ạḛṛeae n(umero) vi et Cupido, marṃoṛeae ṇ(umero) vi, | silani aerei n(umero) vi, manuạliạ n(umero) vi.

Nous suivons le développement proposé par H.-G. Pflaum. La lecture de la seconde partie a été validée par l'étude effectuée au Musée du Louvre. Quelques signes au milieu de la l. 1 portés sur les copies anciennes ne sont désormais plus visibles. *Aereae* à la l. 17 ne fait aucun doute : l'espace sur la pierre est suffisant, ce que confirme la justification rigoureuse du

été renvoyé en Algérie avec une série d'autres pierres, en vertu du décret du 18 août 1937 (Merlin 1937, 329). Il est aujourd'hui conservé au Musée national des Antiquités d'Alger. Depuis 1968, un règlement passé entre la France et l'Algérie a cédé en pleine propriété ces œuvres à l'État algérien. Le fragment 2 est déposé dans les réserves du département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du Musée du Louvre (inv. Ma 2048).

6. À propos de la mention du capitole, voir deux autres inscriptions découvertes à la casbah, *CIL*, VIII, 6983 et 6984 = *ILAlg*, II, 1, 538 et 539. Sur la topographie du capitole, voir infra.

7. Clarac 1841, 1269-1271 n°15-16 ; Delamare 1850, pl. 120, fig. 4-5 ; Gsell 1912, 117, n°4-5 ; Rénier 1855-1858 : *ILAlg*, 1890-1891 ; Wilmanns et Schöne avec des commentaires de Mommsen, *CIL*, VIII, 6981-6982 et des compléments de Schmidt p. 1847 ; Audollent 1890, 71-75 (fragment 1) ; Doublet & Gauckler 1893, 40-41 ; Reuther 1937, 1522-1523. Le dossier d'œuvre du Musée du Louvre est constitué d'un travail de M. Lenoir daté de janvier 1970 et d'une synthèse inédite de N. Duval. Voir Ducroux & Duval 1975, 25, n°79 ; Lassère (2007, 894, fig. 134) donne une photographie de chaque fragment. Les archives du *CIL* de l'Académie de Berlin disposent d'un estampage des deux blocs : inv. EC0000818 FF 121 et EC0000816 FF 121.



Fig. 1. Inscription *ILAlg*, II, 1, 483. a et c. Dessin lors de sa découverte, avant retaille du fragment 2 (d'après Delamare 1850, pl. 120, fig. 45) ; b. Fragment 1, Musée des Antiquités, Alger (d'après Héron de Villefosse 1921, pl. XIV, n°2) ; d. Fragment 2, Musée du Louvre, Paris, inv. Ma 2048 (© Musée du Louvre, Maurice et Pierre Chuzeville, 1968). Les dimensions des dessins sont erronées.

texte, et les lettres se devinent. Les points entre les mots sont assez irréguliers : pour le deuxième fragment, les indications du dessin de Delamare (fig. 1c) sont correctes. On note la présence d'un tilde sur les ñ de *numero*[8].

Le "trésor" d'un temple recouvrait deux notions distinctes[9]. Il y avait l'inventaire (*synopsis*) sacré qui recensait les biens du sanctuaire, donc du dieu, sans prendre en compte leur mode d'entrée dans l'inventaire. Ces biens étaient légalement sacrés dès lors qu'ils avaient été incorporés au moment de la consécration. Cela comprenait le sol dont les magistrats avaient prescrit les limites, l'édifice que ce lieu portait, les autels, les tables à offrande et à libation, les vaisselles cultuelles et tous les objets consacrés en même temps. À l'inverse, les dépôts votifs, qui étaient donc intégrés au fur et à mesure des offrandes des fidèles, n'étaient pas sacrés[10]. Les inscriptions qui commémorent ces dons insistent sur la valeur matérielle de l'objet, son prix, son matériau, son poids, qui met en avant le geste de piété accompli par le fidèle.

Les inventaires étaient établis et gravés officiellement, afin notamment d'éviter les vols, qui étaient aussi, en raison du caractère sacré du lieu, des profanations. Mieux connus pour le monde grec[11], des exemples d'inventaires de l'époque romaine nous sont toutefois parvenus[12] : celui de *Cirta* est le plus complet et le seul à indiquer expressément le mot *synopsis*.

Aucun des deux fragments ne porte de date. J.-M. Lassère supposait qu'ils avaient été établis conjointement[13] : la largeur des deux plaques, l'homogénéité de la paléographie sur laquelle nous reviendrons et la mention de *item* (l. 12) qui débute la description du nymphée et indique qu'il s'agit d'une suite sont autant d'indices qui permettent de supposer l'unité de l'inscription.

Nous ne reviendrons pas en détail sur la première partie du texte, qui concerne la statue de Jupiter sise au capitole. On a discuté notamment l'identification de la petite statue d'une Victoire à celle qui est mentionnée dans l'inscription, découverte à proximité[14]. L'autre question est celle de l'identification du nom *Longanus*, au début du deuxième fragment : la restitution *nominis* (l. 11) est plus probable que *fluminis*. F. de Clarac et W. Fröhner justifiaient *fluminis* par l'existence d'un fleuve *Longanus* en Sicile (Polybe, 1.9.7 ; Diodore de Sicile, 22.26.2) et la fondation de *Cirta* ou de sa voisine *Mileu* par des colons originaires de cette île[15]. L'hypothèse n'est guère fondée[16]. Cependant, la perte de la partie d'inscription qui précède rend peu claire l'expression *nominis Longani*[17]. Ce nom n'est pas représenté dans les *indices* du *CIL,* VIII autrement que dans notre inscription, pour laquelle il est considéré comme un *cognomen* et constitue un hapax. On recense en revanche un Q. Longanus Verus[18], un T. Longanius Venulus[19], un L. Longanius Vervinus[20] et un Longanus Marcellus[21] en Numidie, une Longania Hilaria[22] et une Longania Secunda[23] dans cette même province, ainsi qu'une Longania Primosa[24] en Maurétanie césarienne. D'autres attestations existent à Rome et dans les provinces.

8. La confusion n'est pas possible avec *nummus*, qui suit généralement une indication monétaire. Une rapide recherche nous a permis de relever d'autres attestations de tildes pour les abréviations de *numero* : Rome (*AE*, 1985, 113), *Italica* (*AE*, 1982, 520 = *AE*, 1983, 519), *Colonia Claudia Ara Agrippinensium* (*AE*, 1910, 61) et Lambèse (*AE*, 1911, 98).
9. Baratte 1992, 114-116.
10. Pour un rapide aperçu sur ces questions, voir Scheid 2009.
11. Voir Baratte 1992, 111-112 et n. 3, qui donne la bibliographie correspondante.
12. À Carthage, où un fragment de *synopsis* mentionne des victoires d'argent (*CIL*, VIII, 12496), à *Vazi Sarra* (*CIL*, VIII, 12001) et à Némi (*CIL*, XIV, 2215 = D. 4423).
13. Lassère 2007, 893.
14. Audollent 1890, 66-75 ; Doublet & Gauckler 1893, 40-41. Cette statue a été donnée au Musée de Constantine juste après sa découverte en 1855 par le colonel du génie Ribot. Elle y est aujourd'hui toujours exposée.
15. Clarac 1841, 1270 ; Fröhner 1869, 60-61.
16. Voir notamment l'étude de Heurgon 1957 sur les origines campaniennes de la confédération cirtéenne.
17. Lassère (2007, 895) suggère que d'autres statues étaient décrites dans la lacune et que l'une d'elles devait être signée de Longanius (*sic*).
18. *ILAlg*, II, 2, 6479.
19. *CIL*, VIII, 7824 = *ILAlg*, II, 1, 1430.
20. *ILAlg*, II, 3, 9863.
21. *ILAlg*, II, 2, 6684.
22. *ILAlg*, II, 2, 6280.
23. *ILAlg*, II, 3, 9864.
24. *CIL*, VIII, 9065 = D. 5661 ; *CIL*, VIII, 9066 ; *CIL*, VIII, 9067 = 20756.

Nous nous intéresserons ici à la seconde partie de l'inscription, qui donne une description du nymphée. Nous verrons tout d'abord comment comprendre et interpréter les termes techniques qui sont employés puis, au regard des données archéologiques, nous tenterons de proposer une restitution de la fontaine de *Cirta* et de comprendre quelle fonction elle pouvait occuper.

Une terminologie problématique

Le premier terme qu'il convient d'expliquer est *nymphaeum* (l. 12), relativement rare dans l'épigraphie[25]. L'édifice ainsi désigné, le nymphée, est-il un sanctuaire des nymphes ou une simple fontaine monumentale ? Il est parfois difficile de répondre à cette question, faute d'éléments suffisants pour tel ou tel édifice[26]. Nous reviendrons plus tard sur cette appellation.

L'expression (*in*) *circumitu* (l. 13) est également intéressante. Les chercheurs qui se sont attardés sur cette inscription l'ont interprétée différemment, sans présenter d'arguments linguistiques pouvant justifier leur hypothèse. En effet, H.-G. Pflaum propose de restituer à partir de ce terme un plan semi-circulaire, en le comparant au nymphée de *Tipasa*. L'exemple choisi devait sans aucun doute être lié à la publication alors récente de l'étude de P. Aupert, qui reprenait également l'analyse du terme *circuitu* | *circumitu* de l'inscription cirtéenne, indiquant qu'il s'agissait probablement d'un plan semi-circulaire, sans exclure un plan centré circulaire[27]. J.-M. Lassère ne se prononce pas plus sur l'identification d'un plan[28]. Finalement, S. Settis prend plus de précautions en citant l'expression *in corona summa* (*in*) *circumitu* dans son intégralité, traduisant l'idée que la frise-corniche faisait le tour de l'édifice. Il propose de voir le nymphée comme un édifice fermé, rotonde ou polygone, donc assez différent des autres monuments de ce type : "l'expression *in circumitu* ne laisse aucun doute à ce propos"[29].

Les occurrences du terme *circuitu* | *circumitu* dans l'épigraphie sont peu nombreuses et peu à même d'expliciter cette inscription. En effet, les exemples relèvent souvent d'un contexte funéraire[30] ou d'architecture cultuelle[31], et désignent la clôture du mur de pierres sèches (*maceria*) qui englobait la sépulture ou le temple.

La définition du mot est la seule à pouvoir éclairer un peu la question. *Circumitus*[32] est le participe du verbe *circumeo* (*circueo*), dont F. Gaffiot indique deux sens : le premier "aller autour (en faisant un cercle)" et le second "faire un mouvement tournant, un détour". Le *Dictionnaire étymologique de la langue latine*[33] donne encore plus de précisions : plusieurs adverbes et prépositions sont tirés de *circus*, et notamment *circum*, l'accusatif, qui s'emploie au sens propre "en cercle, autour, autour de". *Circum* sert alors de premier terme à de nombreux juxtaposés verbaux, notamment *circumeo*, dans lequel il correspond au grec περί-. Il semble que beaucoup de ces juxtaposés ou de noms dérivés soient des calques du grec, par exemple *circu*(*m*)*itus* et περίοδος. La restitution d'un plan circulaire, ou du moins d'un plan centré, semble donc admissible.

Au-delà de l'architecture du nymphée, la suite du texte offre une description très détaillée de son décor, aussi bien des éléments architectoniques que des matériaux. Là encore, la terminologie est essentielle pour déterminer la nature de chacun de ces objets.

25. Rome, *CIL*, VI, 414 = D. 4315 = *CCID*, 408 ; *CIL*, VI, 1728b = 31912 = D. 5733 = *CECapitol, 246* ; *CIL*, VI, 31893 = 41329 = *ILCV*, 672 = D. 6072 ; *Comum* (Côme), *CIL*, V, suppl. 747 ; Ostie, *CIL*, XIV, 300 = *IPOstie*, 332 ; *Cures Sabini* (Fara in Sabina), *CIL*, IX, 4969 ; *Vruinum Mataurense* (Urbino), *CIL*, XI, 6068 = D. 5782 ; *Catina* (Catane), *CIL*, X, 7017 = *IG*, 14, 453 = *AE*, 1959, 25 ; *Forum Claudii Vallensium* (Martigny), *AE*, 1977, 527 = *AE*, 1982, 674 ; *Diuodurum* (Metz), *CIL*, XIII, 4325 = *AE*, 1983, 705 ; *Aquincum* (Budapest), *CIL*, III, 6452 = 10496 = D. 7124 = *RIU-S*, 205 = *AE*, 1972, 430 = *AE*, 2000, 1220 = *AE*, 2004, 1139 ; *Ulpia Traiana Sarmizegetusa* (Sarmizegetusa), *CIL*, III, 7970 = *IDR*, 3, 2, 64 = *ILD*, 271 = *AE*, 1998, 1094 ; *Miletus* (Balat), *AE*, 1999, 1576 = *AE*, 2000, 1425 = *Milet*, 6-1, 1 ; *Gortuna* (Gortyne), *CIL*, III, 13566 = *IC*, 4, 334 ; Henchir el Left, *AE*, 1949, 49 = *AE*, 2001, 2067 ; *Thugga* (Dougga), *CIL*, VIII, 1490 = *CIL*, VIII, 26568 = *AE*, 1904, 122 = *ILAfr*, 533 = *DFH*, 43 ; *Lambaesis* (Lambèse), *CIL*, VIII, 2658 = *AE*, 1973, 645.

26. Voir Settis 1973 pour un état de la question.

27. Aupert 1974, 71 et 94, n. 2.

28. Lassère 2007, 895.

29. Settis 1973, 732.

30. *CIL*, V, 3203 = D. 8332 : *in f*(*ronte*) *p*(*edes*) *xxx ret*(*ro*) *p*(*edes*) *lx* | *circumitus mace*|*riae sesquipedes*. Nombreuses avec le terme *circuitu*, notamment à Rome, cf. *CIL*, VI, 10412, 11786, 13143, 29774, 30522 entre autres.

31. *CIL*, XIII, 8236 = D. 3191 : *templum a fundament*[*is cum porticu*] | [*et gradibus extrui mace*]*riem in circumitu*.

32. *TLL*, *s.u.* "*Circuitus*|*Circumitus*", col. 1103-1104.

33. Ernout & Meillet [1932] 2001, *s.u.* "*Circus*", 122-123.

Si nous suivons la lecture de l'inscription, l'expression *auro inluminatae* vient aux l. 13-14, puis se retrouve aux l. 15-16 pour une série d'objets[34]. Elle renvoie à un matériau et une technique. Il est d'abord question des *litterae* qui devaient être les lettres composant l'inscription qui courait au sommet du nymphée. Nous avons dans l'épigraphie une attestation semblable, *capita columnarum dua aerea auro inluminata*[35], à propos des chapiteaux de deux colonnes des propylées de Baalbek. Il s'agissait d'un traitement en feuilles métalliques sur un noyau de pierre. Ce type d'habillage, déjà fréquent dans la tradition hellénistique et alexandrine, s'est ensuite répandu à l'époque impériale[36]. Cependant, il est question ici des lettres, dont il faut imaginer la mise en œuvre. La technique a été bien étudiée par R. Amy à propos de la Maison Carrée de Nîmes : les lettres en bronze avaient été coulées à la cire perdue et des tenons à l'arrière de celles-ci étaient scellés au plomb dans les mortaises creusées dans la pierre[37]. Nous avons d'autres attestations d'inscriptions en lettres de métal, notamment à Rome, mais également dans le reste de l'Empire[38]. En Afrique, deux trouvailles proviennent de Carthage : la première à l'odéon, où les lettres de bronze ont laissé une trace brune sur un fragment d'architrave, ainsi que les traces des clous qui servaient à les fixer[39] ; la seconde sur la colline de Byrsa, où la rainure dans laquelle se plaçaient les lettres en métal, ainsi que les traces des trous de scellement, de 1 cm de diamètre et 3 cm de profondeur, étaient encore visibles[40]. Plutôt que des lettres clouées – le seul exemple que nous ayons est un cas de remploi – nous pouvons envisager une inscription en lettres de métal, scellées dans la frise en pierre du monument.

Des *hederae distinguentes* (l. 14), ces feuilles de lierre décoratives bien connues des épigraphistes, servaient à séparer les mots entre lesquels elles se plaçaient. Celles-ci étaient *incoctiles*, c'est-à-dire étamées. Le terme est à notre connaissance un hapax épigraphique, mais on en trouve la trace chez Pline, qui évoque une technique d'origine gauloise, consistant à étamer des objets de cuivre pour leur donner l'aspect de l'argent, d'abord au plomb blanc, puis avec l'argent même[41]. Il faut distinguer ces feuilles de lierre étamées de la couronne de chêne en argent, *coronam folior*(*um*) *xxxx* [*in manu*] *sinistra hastam arg*(*enteam*), citée à propos de Jupiter au début de l'inscription (l. 4), évidemment plus prestigieuse et donc plus précieuse.

Par ailleurs, plusieurs inscriptions mentionnent des statues dorées[42]. Une statue de Symmaque *auro inlustrem*[43] est signalée à Rome en 337, une autre, anonyme, du IVe siècle est *sub aere*[44], une autre *auro superfusam*[45] et plusieurs sont décrites comme *auro fulgentem*[46]. De même, à Baalbek, une statue de Victoire *auro inluminatam*[47] est mentionnée ; la seule autre occurrence est l'inscription de *Cirta*. Nous savons que la dorure à la feuille remonte à des époques très anciennes[48], dès le IVe millénaire, mais ce n'est qu'à l'époque romaine qu'apparaît la dorure à l'amalgame. Plus précisément, la pratique semble connue mais reste rare avant la période impériale et ne devient réellement courante qu'à la fin de l'Antiquité[49]. Nous connaissons par exemple la statue équestre de Marc Aurèle, dorée à la feuille d'or martelée, même si d'autres techniques ne sont

34. Cf. *TLL*, *s.u.* "*Illumino*", col. 391 ss.

35. *CIL*, III, 138 = *IGLS*, 6, 2711. Voir aussi Plin., *Nat.*, 34.7.13. Une inscription de *Rusicade*, *CIL*, VIII, 7994, mentionne le verbe conjugué *inluminauerunt*.

36. Martin 1965, 161 et n. 8 pour d'autres exemples. Sur les revêtements en métal, voir 160-162.

37. Amy & Gros 1979, 177-188.

38. Au temple d'Auguste et Livie à Vienne (*CIL*, XII, 1845), sur la place de *Velleia* (*CIL*, XI, 1184) et au temple de Minerve à Assise (*CIL*, XI, 5378).

39. Gauckler 1908, 450-451, n°312, pl. XXVIII, fig. 1. L'emplacement des lettres, à cheval sur les *fasciae* de l'architrave, indique que l'inscription n'était pas prévue à l'origine.

40. Delattre 1892, 242-246, n° 6, et fig. p. 242 et Delattre 1893, 102-105 : l'auteur suppose qu'il pouvait s'agir de l'inscription en lettres de bronze du temple de Junon Caelestis. Audollent (1901, 289, n. 2) émet des réserves sur cette attribution.

41. Plin., *Nat.*, 34.48.162 : *Album incoquitur aereis operibus Galliarum inuento ita ut uix discerni possit ab argento, eaque incoctilia appellant.* Cf. *TLL*, *s.u.* "*Incoctilis*", col. 961, l. 29-32, dans lequel ne sont relevées que ces deux attestations.

42. Recensées dans *RAC*, VI, *s.u.* "*Erz*", col. 457.

43. *CIL*, VI, 1698 = D. 1257.

44. *CIL*, VI, 1675 = D. 31902.

45. *CIL*, VI, 1683 = D. 1121.

46. *CIL*, VI, 1200 = D. 837 ; *CIL*, VI, 1725 = D. 1284 ; *CIL*, VI, 1727 = D. 1275 ; *CIL*, VI, 41347 ; *CIL*, VI, 41398 = *AE*, 2006, 15.

47. *CIL*, III, 14386d = *IGLS*, 6, 2723.

48. Sur la dorure, voir Borelli Vlad 1981.

49. Plin., *Nat.,* 34.9.15 : *Bitumine antiqui tinguebant eas, quo magis mirum est placuisse auro integere. Hoc nescio an Romanum fuerit inuentum ; certe etiam nomen non habet uetustum.* "Les Anciens enduisaient les statues de bitume, ce qui rend encore plus étonnant qu'on se soit plu [ensuite] à les recouvrir d'or. Je me demande si ce n'est pas là une invention romaine ; en tout cas, le nom même n'est pas ancien." Selon les commentateurs, Pline pense au mot *auratura*, terme technique désignant la "dorure", "l'action de dorer". Il pourrait s'agir d'un néologisme datant du début de l'Empire (éd. Le Bonniec & Gallet de Sancerre 1953, p. 179).

pas à exclure, la multitude des restaurations aux époques postérieures ayant rendu l'étude délicate[50]. En revanche, concernant l'Apollon de Lillebonne, la dorure est traitée en feuilles à l'amalgame[51]. C'est sans doute à ces différentes techniques que font référence les expressions ci-dessus, et donc également l'inscription de *Cirta*. Nous pouvons ainsi envisager une inscription en lettres de métal, probablement de bronze[52], rehaussées d'or à la feuille ou à l'amalgame.

En plus des lettres et des statues, nous avons indiqué que d'autres objets étaient en bronze doré. En premier lieu, les *scyphi dependentes* (l. 15), que l'on peut identifier comme des vases qui étaient suspendus, soit à l'architrave, comme le propose J.-M. Lassère[53], soit à la colonnade si l'on suit H.-G. Pflaum[54] et P. Aupert[55]. Cette dernière proposition est plus probable si l'on considère qu'ils étaient utilisés pour boire, et non uniquement comme décoration. W. Fröhner proposait qu'ils soient accrochés aux robinets de la fontaine[56], ce qui rend encore plus aisée leur utilisation comme coupe à boire. Cependant les *scyphi* peuvent aussi désigner des lampes, sur un canthare[57] comme sur un candélabre[58], que l'on verrait en effet attachées à l'architrave de la fontaine, une identification à laquelle incite le participe *dependentes*, du verbe *dependeo*[59], qui signifie "être suspendu, pendre de". Cependant, nous remarquerons que le participe pourrait dériver du verbe *dependo*[60], qui peut se traduire par "payer, donner en paiement", un composé du verbe *pendo*, qui signifie "peser" ou par extension "payer". Il faudrait alors voir une référence à une donation des *scyphi* ou plus généralement à leur valeur, ce qui serait très compréhensible dans le cadre de l'inventaire[61].

Concernant le *cantharum* (l. 16), W. Fröhner avait noté qu'il s'agissait du nominatif d'un substantif neutre[62], que F. Gaffiot indique comme une variante de *cantharus*, dont l'unique occurrence semble être celle de l'inscription de *Cirta*, précisément. Il est pourtant difficile d'y voir un canthare, c'est-à-dire une coupe : si l'on accepte l'hypothèse de coupes à boire pour les *scyphi*, on ne comprend pas où elle pourrait prendre place ; de plus, son caractère unique rompt avec le rythme sexénaire de la composition, que nous étudions plus loin. Il devait plutôt s'agir d'une vasque dorée[63], d'un "bassin en forme de coupe"[64] dont on a d'autres attestations[65], bien que le terme *labrum* soit habituellement employé[66], et que l'on placerait au centre de la fontaine. Certaines sources, d'époques tardo-antique et chrétienne, attestent la présence d'un *cantharus* compris dans une *tholos*, dans le vestibule de la basilique Saint-Pierre, qu'il faut identifier à un bassin de fontaine[67].

50. Rome, Musées capitolins, inv. MC3247. Voir Fiorentino 1989 ; Lahusen & Formigli 2001, 226-227, n°138.
51. Paris, Musée du Louvre, inv. Br37. Daté du IIe siècle. Voir Duval 1978.
52. Plutôt que de cuivre, comme le proposait Fröhner 1869, 61.
53. Lassère 2007, 895
54. Pflaum, *ILAlg*, p. 46.
55. Aupert 1974, 94.
56. Fröhner 1869, 61.
57. Souter 1949, *s.u.* "*Scyphulus*", 369 : "petite coupe à vin, utilisée comme lampe". Cf. Paulin de Nole, *Carmina,* 19.460-465 (éd. Von Hartel & Kamptner [1894] 1999b) : *perpete uirga | directum geminos transuerso limite gestans | cantharulos, unum de calce catenula pendens | sustinet. in tribus his scyphulis inserta relucent | lumina, cum fert festa dies ; tunc uero sine usu | luminis ad speciem tantum suspensa manebat.*
58. *Biblia sacra iuxta Vulgatam uersionem*, *Exod*e, 25.31 (éd. Weber & Gryson [1969] 1997) : *facies candelabrum ductile de auro mundissimo, hastile eius et calamos, scyphos et spherulas.*
59. *TLL*, *s.u.* "*Dependeo*", col. 567-568.
60. *Ibid.*, col. 568-569.
61. La mention de lampes est plus courante au Haut-Empire sous le terme *lucerna* (*DAGR*, *s.u.* "*Lucerna*", 1377). C'est ainsi que dans un des inventaires cités supra n. 12 sont attestés des *candelabra aerea et lucernas* (*Vazi Sarra*) et un *candel*[*ab*]*rum a*[*r*]*gen*[*teu*]*m* est mentionné à *Gigthis* (*CIL*, VIII, 22701). Cf. Kallala 1997, 161. On recense, dans les inventaires des églises, la mention de *scyphi*, qui désignent alors des coupes à boire, généralement en métal précieux (éd. Duchesne & Vogel [1957] 1981, 1, CXLIV). Voir Duval Y. 2000, 408-413 à propos du trésor de l'église de *Cirta*, notamment des *lucernae*, lampes à chaîne suspendues.
62. Fröhner 1869, 61, n. 3.
63. Hilgers 1969, 137, n°79 : "*vergoldet*".
64. Gaffiot [1934] 2008, *s.u.* "*Cantharus*".
65. *TLL*, *s.u.* "*Cantharus*", 1, b, col. 281, l. 20-34 ; Hilgers 1969, 137, n°79, dans la catégorie "*Brunnen*" avec d'autres exemples ; Ulpien, *Digeste*, 30.1.41, 11 : *automataria aut siquis canthari, per quos aquae saliunt*.
66. Ambrogi 2005, 17-18. Voir Dessales 2013, 152 et n. 143.
67. Paulin de Nole, *Epistulae,* 13.13 (éd. Von Hartel & Kamptner [1894] 1999a) : *ubi* (*in basilica uestibulo*) *cantharum ministra manibus et oribus nostris fluenta ructantem fastigatus solido aere tholus ornat et inumbrat, non sine mystica specie quattuor columnis salientes aquas ambiens*. *Liber Pontificalis,* LIII, Symmachus), l. 3-4 (éd. Duchesne & Vogel [1957] 1981, I, p. 262 : *ad cantharum beati Petri cum quadriporticum ex opere marmoribus ornauit et ex musiuo agnos et cruces et palmas ornauit* ; 1, p. 262, l. 14 : *et ante fores basilicae grados fecit in atrium et cantharum*. Le *cantharus* était composé d'une énorme pomme de pin en bronze, dont l'eau jaillissait du sommet et des aspérités : la fonction hydraulique du monument est assurée par la présence de tuyaux découverts lors du déplacement de la *pigna*. Cette dernière est encore visible aujourd'hui dans la

D'autres éléments de décor étaient en airain, *aes, aeris*, c'est-à-dire en bronze, non recouvert d'or cette fois. En premier lieu, un groupe de six statues et de Cupidon, *statuae aereae n*(*umero*) *VI et Cupido* (l. 17) : cette mention du dieu de l'Amour a fait déduire à H.-G. Pflaum la présence d'une statue de Vénus dans le groupe précédemment cité[68]. Toutefois, S. Settis proposait plutôt des Nymphes, notant que l'association de ces divinités avec Éros prenait place dans une série de témoignages analogues[69]. Si les exemples d'association de Cupidon avec des Nymphes restent peu nombreux, il faut noter qu'il est peu probable de voir représentée six fois côte à côte la déesse de l'Amour, qui serait, en l'occurrence, accompagnée pour une seule d'entre elles d'un Cupidon. En effet, la forme grammaticale *Cupido*, au nominatif singulier, empêche de l'inclure avec les statues de marbre et de bronze citées avant et après lui. Il était nécessairement seul : la désignation de sa statue par son nom, contrairement aux autres divinités ou personnages représentés, permet d'y voir la figure majeure, et donc certainement centrale, de la composition. Nous envisageons Cupidon au centre de la fontaine, surplombant le *cantharum* : un exemple est fourni par la vasque de marbre conservée au Louvre, qui présente en son centre un rocher au sommet duquel se trouve Éros endormi, entouré de plusieurs divinités, Pan, satyres et silènes[70]. La représentation de Nymphes peut se justifier par l'habitude de les représenter non seulement en groupe mais sur des objets circulaires[71], dans le monde grec classique, comme une ronde de Nymphes se tenant la main à l'antre corycien, qui s'accorderait bien avec la forme circulaire que nous proposons d'attribuer au plan de la fontaine.

Toutefois, six autres statues prenaient place sur la fontaine, [*statuae*] *marmoreae n*(*umero*) *VI* (l. 17). Peut-on envisager la représentation de six dieux du panthéon romain ? La présence d'un autre groupe serait plus probable. Si nous acceptons l'hypothèse de six Nymphes en bronze doré, cette deuxième série de statues de marbre devrait avoir pour sujet des divinités de la nature qui leur étaient associées, notamment les centaures, les satyres et les silènes. Dans une démarche inverse, J.-M. Lassère proposait lui aussi que soient représentées des Nymphes, le déduisant justement de la présence de silènes[72], un autre élément de décoration évoqué dans la suite du texte, qui pose également un problème d'identification.

En effet, l'inscription décrivant une fontaine, il semble évident d'interpréter le terme *silani* (l. 18) comme des robinets. J.-M. Lassère propose que *silani* désigne des silènes, admettant pourtant que cette forme n'est pas attestée : ils le sont sous la forme plurielle *sileni*[73]. Le terme de *silanus* est traduit par F. Gaffiot comme "une fontaine dont la bouche est un silène"[74]. En réalité, la représentation de silène comme motif de bouches de fontaine a désigné, par synecdoque, la bouche elle-même[75]. De la même façon, O. Reuther puis S. Settis proposaient d'identifier les *sileni* à des masques "à usage d'avant-toit", sortes d'acrotère, qui ne représentaient pas nécessairement des silènes selon ce dernier[76].

cour *della Pigna* au Vatican. Il faut ainsi penser à une restitution proche de la *Meta Sudans*. Toutefois, Mgr. L. Duchesne ne croit pas que la *pigna* prenait place sur la fontaine au IVe siècle : il restitue une fontaine abritée par un dôme avec des ornements en bronze doré supportés par quatre colonnes de porphyre. Le déplacement de la pomme de pin dans la fontaine serait peut-être à attribuer à Innocent II, au début du XIIe siècle (voir commentaire, 1, p. 266, n. 23 et 3, p. 89, n. 23 ; Duchesne 1904, 484-485). Van den Hoek & Herrmann [2000] 2013 considèrent également que le terme fait référence à un usage de bassin et non plus de coupe à boire. En dernier lieu, Picard [1989] 1998. Voir *RAC*, 2, *s.u.* "*Cantharus*", col. 845-847 ; Letzner 1990, 89-92 pour un inventaire exhaustif des sources.

68. Pflaum, *ILAlg*, p. 45.

69. Settis 1973, 732, n. 484, qui propose six exemples.

70. Inv. Ma 2237 – MNC 1295, Giroire & Roger 2008, 182, n°87. Vasque découverte à Gortyne (Crète) et datée du Ier siècle (?). Pour les exemples de Cupidon|Éros avec une coquille ou une vasque, voir *LIMC*, 3.1, *s.u.* "*Eros*", 877, n°303 et 310. La présence de "*Cupidines*" est attestée par *IRT*, 533 au *lacus* du théâtre du *Leptis Magna*. Aucune statue des divinités n'a cependant été retrouvée. Une Aphrodite anadyomène prenait vraisemblablement place dans la niche centrale de cette fontaine et une nymphe-muse, à l'origine attribuée au monument, s'avère appartenir à un autre édifice d'après les dernières études. L'emplacement des statues n'est pas totalement résolu. Voir Tomasello 2005, 160-161.

71. *LIMC*, 8.2, *s.u.* "*Nymphai*", n° 27-32.

72. Lassère 2007, 895, indique que H.-G. Pflaum proposait la traduction de "*silani*" en "silènes" au commentaire des *ILAlg*. Ce n'est pas le cas : H.-G. Pflaum parle de "fontaines ou robinets" et J.-M. Lassère lui-même penche plutôt pour cette seconde désignation.

73. Gaffiot [1934] 2008, *s.u.* "*Silenus*".

74. Gaffiot [1934] 2008, *s.u.* "*Silanus*" : Lucrèce, *De rerum natura*, 6.1265 ; Celse, 3.18.15 : *silanus iuxta cadens,* "le bruit [de l'eau qui coule] d'une fontaine voisine".

75. Glare [1968-1982] 1996, *s.u.* "*Silanus*" : bouche d'eau, à l'origine ayant la forme de la tête de Silène. Hygin, *Fabulae*, 169.3 ; *CIL*, III, 3580.

76. Reuther 1937, col. 1523 ; Settis 1973, 732 et n. 483. Toutefois *acrotère* serait plutôt désigné par *acroteria* : *TLL*, col. 434, l. 52-61 ; Vitruve, 3.5.12-13 et 5.12.1 (employé au pluriel uniquement).

Le dernier terme de l'inscription qui doit être interprété est *manualia*[77] (l. 18). W. Fröhner proposait des bassins, rapprochant *manualia* du grec χειρόνιπτρον, ου (τό)[78], désignant un "bassin pour se laver les mains" destiné aux fidèles[79]. Cela pose plusieurs questions. D'une part, selon le même procédé que précédemment, comment envisager l'aménagement de ces bassins ? On penserait plutôt, dans le cas d'un monument de plan centré, à un unique bassin circulaire courant tout autour de l'édifice. La mention de six bassins pourrait alors s'expliquer soit par une séparation d'un bassin circulaire en six compartiments distincts, par l'introduction de plaques transversales, comme c'est le cas pour la fontaine dite de Liberalis à Timgad[80] et dans une certaine mesure pour le nymphée de *Tipasa*[81], soit par la présence de six "vasques" placées à hauteur des usagers, dans lesquelles coulait l'eau des bouches, selon la même disposition qu'au centre des nymphées de *Gerasa* et Byblos[82]. D'autre part, s'il s'agit de bassins, pourquoi les faire figurer dans l'inventaire et ne pas mentionner leur matériau, contrairement à tous les autres éléments ? S'ils étaient conçus en matière précieuse, la mention en aurait été faite : il faut ainsi envisager des bassins de pierre ; mais alors la mention de leur nombre indiquerait la possibilité qu'ils soient dérobés, en réponse à l'objectif principal de l'inventaire : J.-M. Lassère note que le nombre de colonnes n'est pas précisé, "car il n'y avait guère à craindre qu'on les emporte"[83].

S. Settis proposait des essuie-mains[84], sans doute à la suite de T. Mommsen[85], de même qu'A. Wilson[86], mais plusieurs éléments nous amènent à écarter cette hypothèse. La forme employée dans ce cas serait plutôt *mantele* (*-tile*), *is*, n. ou *mantelium, ii*, n, "essuie-mains, serviette", dont on trouve plusieurs occurrences[87]. De plus, nous l'avons vu à propos des statues notamment, l'intérêt principal de l'inventaire est de lister les objets précieux du trésor, dont de simples essuie-mains pouvaient difficilement faire partie, quand bien même ils auraient été en tissu précieux[88]. Cela pose surtout la question de leur mise en œuvre dans la fontaine, notamment si elle se trouvait à l'extérieur. Plus probablement, la forme de *manualia* vient de *manualis, e*, "de la main, qu'on tient dans la main". C'est la forme adoptée par Tertullien pour désigner l'eau avec laquelle on se lave les mains[89]. Ainsi, l'objet n'est pas précisément désigné, nous en connaissons uniquement la possibilité de préhension, comme l'indique J.-M. Lassère[90] ; H.-G. Pflaum se risque à proposer des aiguières[91]. C'est en effet le double sens du mot *aquamanile*, qui désigne aussi bien le bassin dans lequel le prêtre se lave les mains que le pichet qui sert à verser l'eau sur celles-ci, en contexte chrétien[92]. Dans ce cas, il y aurait bien une distinction entre les *scyphi dependentes* mentionnés auparavant et ces récipients : les premiers seraient soit des coupes effectivement accrochées, dans un but décoratif, soit des lampes qui n'ont donc aucun rapport avec un récipient, tandis que les seconds seraient destinés à l'usage du public. Leur accès les rendant encore plus exposés au vol que le reste de la décoration, et si l'on estime utile de les mentionner dans l'inventaire, c'est qu'ils étaient faits de métal précieux. Dans un cas comme dans l'autre, il faut nécessairement envisager la présence d'un bassin de puisage en partie basse.

77. *TLL*, *s.u. Manuale*, col. 335, part. l. 22-24. Il est fait référence à notre inscription en reprenant au conditionnel les différentes propositions de Mommsen au *CIL*. F. Bömer propose de rapprocher *manualia* de *manilia*. Cf. *TLL*, *s.u.* "*Manilis*", col. 314-315, qui indique dans les composés *aquaemanile*.

78. Athénée, *Deipnosophistes*, 9.408d ; *IG*2², 1416. On trouve aussi χειρόμακτρον, ου (τό).

79. Fröhner 1869, 61.

80. Ballu 1903, 73-78.

81. Aupert 1974, 28-29.

82. Krealing 1938, 21-22, pl. XXVIII ; Lauffray 1940. Voir Richard 2012, 124.

83. Lassère 2007, 895.

84. Settis 1973, 232 : "*asciugamani*".

85. *CIL*, VIII, p. 625.

86. Wilson 1997, 248 ; *Id.* 2008, 307.

87. Gaffiot [1934] 2008, *s.u.* "*Mantele*" et "*mantelium*". Cf. Varron, *De Lingua Latina,* 6.85 ; Virgile, *Géorgiques,* 4.377 ; Plin., *Nat.,* 7.12. *TLL*, *s.u.* "*mantel*(*i*)*um*" et "*mantele*", col. 332. Toutefois, Souter 1949, *s.u.* "*Manuale*", traduit par "*towel, napkin*", de même que Blaise [1954] 1997, *s.u.* "*Manuale*". Cf. *Passio Cyprien,* 5 ; *Passio Montani et Lucii*, 15.

88. On connaît quelques récits de vols de serviettes, notamment chez Catulle, 12 et 25 (*sudarium*) et aux thermes chez Martial, 8.59, 12.28 (*mappa*). Des tablettes de *defixio* témoignent également de vols dans ces établissements (Tomlin 1988, 79-81).

89. Tertullien, *Apologétique,* 39.18 : *post aquam manualem.*

90. Lassère 2007, 895.

91. Pflaum, *ILAlg*, p. 45.

92. *TLL*, *s.u.* "*Aqua manale*", col. 365. Voir supra n. 78 ; Du Cange [1688] 1943, *s.u.* "*Aquamanile*", 1, col. 354a ; Blaise [1954] 1997, *s.u.* "*Aquamanus*" et "*aquamanile*" ; éd. Duchesne & Vogel [1957] 1981, 1, CXLIV, indiquent que l'*aquamanile* ne se rencontre pas dans les énumérations du IV^e^ siècle du *Liber Pontificalis*.

Ces définitions terminologiques faites, nous pouvons proposer une traduction plus précise et restituant mieux la réalité archéologique de l'édifice :

> "De même, au nymphée, [il y a] quarante lettres rehaussées d'or et dix feuilles de lierre séparatives étamées tout autour de la corniche supérieure, six vases (lanternes ?) suspendus rehaussés d'or, une vasque rehaussée d'or, six statues de bronze et Cupidon, six statues de marbre, six bouches de bronze, six aiguières (?)".

UNE FONTAINE-*THOLOS*

Il est possible de proposer une restitution de ce nymphée. Nous devons être en présence d'un édifice de plan centré, rond ou hexagonal, puisque le rythme sexénaire est clairement mis en évidence par les éléments décoratifs. Notons que la description du nymphée, comme celle de la statue de Jupiter, se fait de haut en bas, débutant pour chacun par la partie supérieure, couronnement de l'édifice et tête du dieu. Il est difficile de voir un inventaire selon le degré de préciosité des matériaux, puisque le marbre et le bronze apparaissent successivement à la fin de l'inscription. Ainsi, si nous suivons cet ordre vertical, la fontaine devait être couverte à son sommet d'un toit rond ou à six pans pour accentuer le rythme de la composition. Sous celui-ci se trouvait une frise sur laquelle courait une inscription de quarante lettres rehaussées d'or, chacun des dix mots séparé par des *hederae distinguentes* étamées. Une architrave pouvait éventuellement supporter le tout, ou bien il s'agissait d'une seule frise-corniche. Cette dernière était nécessairement soutenue par des colonnes, au nombre de six, placées tout autour du nymphée. L'ordre de la description apporte ici un argument supplémentaire en faveur d'un emplacement des *scyphi dependentes* en hauteur, probablement suspendus à la colonnade. Au centre se tenait une vasque d'où jaillissait l'eau, probablement surmontée d'une statue de Cupidon. Autour, deux séries de statues, en bronze et en marbre, décoraient l'édifice : on peut envisager deux cercles concentriques pour placer ces statues, les unes situées entre les colonnes surplombant les bassins, les autres à l'intérieur, plus proches de la vasque centrale, et peut-être elles aussi entre une nouvelle série de colonnes, comme au nymphée d'Argos (fig. 2). Dans la partie inférieure, la fontaine devait présenter un bassin de puisage au-dessus duquel l'eau provenant de la vasque centrale coulait depuis des bouches en bronze, probablement figurées.

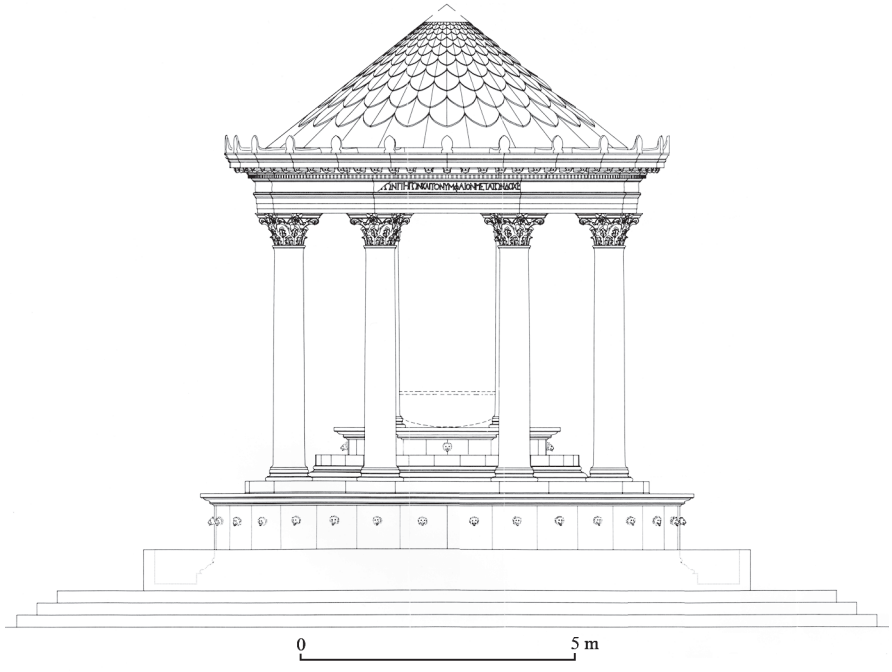


Fig. 2. Le nymphée de l'agora d'Argos, état du IIe siècle, restitution (d'après Marchetti & Kolokotsas 1995, plan 6).

Arrêtons-nous un instant sur le nymphée de l'agora d'Argos, que nous venons d'évoquer. S. Settis proposait déjà une comparaison entre le nymphée disparu de *Cirta* et celui d'Argos, à une époque où ce dernier n'avait pas encore fait l'objet d'une étude approfondie. L'édifice a depuis été publié par une équipe franco-grecque[93] et l'on connaît mieux son histoire et son aspect. Dans son état du Ier siècle, la fontaine était pourvue d'un corps central clos, percé en son centre, d'un escalier circulaire. L'eau était amenée par des conduites forcées, ruisselait d'une première balustrade dressée sur le stylobate dans une rigole située à la base des colonnes, puis s'écoulait par les gargouilles des orthostates du podium dans un bassin périphérique. Le nymphée disposait d'un *dromos*, d'un état antérieur pré-romain, qui permettait l'accès à une crypte : des cérémonies devaient s'y dérouler, peut-être des rites de mariage. À la fin du IIe siècle, le rôle religieux de la fontaine disparut et celle-ci devint un simple monument des eaux : l'escalier central fut obturé et ses parois remplacées par une colonnade interne de quatre supports encadrant un bassin. Des critiques ont été émises à propos de ces différentes phases et fonctions attribuées à l'édifice. Le monument ne serait devenu une fontaine que dans la dernière phase, au IIe siècle, et il faudrait ainsi voir dans la mention des "sources et d'un nymphée" de l'inscription les deux aqueducs offerts par Hadrien et cette fontaine précisément[94]. Quoi qu'il en soit, cet agencement peut être pris en exemple pour la restitution de la fontaine de *Cirta* : nous y retrouvons la plupart des éléments structurants, plan centré, colonnades, vasque centrale et bassin périphérique.

Néanmoins, la grande inconnue de cette étude reste le contenu de l'inscription en lettres de métal. Deux indices peuvent toutefois nous guider : d'une part, nous savons que l'inscription comprenait quarante lettres ; d'autre part, dix *hederae* séparaient les mots. Si la frise épousait la forme circulaire du bassin comme nous le supposons, cela signifie que l'inscription comptait dix mots, puisqu'une seule *hedera* marque le début et la fin de l'inscription. Il est cependant impossible de proposer une restitution de cette inscription, la marge d'erreur serait trop importante.

Alimentation et emplacement de la fontaine

Aucune source n'est connue à proximité du capitole de *Cirta*. Cependant, deux aqueducs approvisionnaient la ville : l'un provenait d'Aïn bou Merzoug, l'autre, beaucoup moins long, recueillait les eaux de la colline de Sidi Mabrouk, à 1 800 m environ à l'est de Constantine. Après un parcours souterrain, il franchissait le ravin profond du Rummel, près de 500 m en amont du pont El Kantara. Il desservait les citernes les plus importantes (fig. 3), celles du capitole à la casbah[95] (fig. 4).

La fontaine devait nécessairement être alimentée par ces citernes, puisqu'aucune source n'est connue par ailleurs. Or nous avons maintenant une meilleure idée de son agencement – sans pour autant pouvoir en préciser ses dimensions ni sa localisation. La proximité de citernes peut donc nous fournir un indice de son emplacement.

Concernant le capitole, deux temples étaient encore conservés au début du XIXe siècle, dont un relevé nous est parvenu[96] (fig. 4). I. Barton supposait qu'un troisième temple avait pu exister et proposait un agencement semblable à Sbeïtla, mais dans le cas de *Cirta* avec un plus grand espacement entre chaque édifice. Il suggérait toutefois que le grand temple seul avait pu être le capitole, ses imposantes dimensions, qui en font le plus vaste d'Afrique[97], auraient permis d'accueillir trois *cellae*. Le plus petit aurait alors été dédié au culte d'une ou plusieurs autres divinités.

Nous connaissons le dieu poliade du capitole, un Jupiter *Victor*, mentionné dans l'inscription (l. 2). Cette épithète est également connue à *Diana Veteranorum*[98]. Les adjectifs *Conseruator* et *Victor* sont utilisés pour exalter la puissance politique et militaire de Rome, les dédicants étaient d'ailleurs presque toujours des militaires[99]. À *Cirta*, Jupiter est représenté armé, *in manu sinistra hastam argenteam tenens* (l. 9).

93. Marchetti & Kolokotsas 1995.
94. Piérart 1995.
95. Gsell 1901, 1, 252-253, 266-267 ; *AAA*, f. 17, 126, n°15.
96. Delamare 1850, pl. 120, fig. 1 ; Gsell 1901, I, 267, fig. 80 ; *AAA*, f. 17, 126, n°14 ; en dernier lieu, Barton 1982, 284-285.
97. Voir le tableau récapitulatif de Barton 1982, 326-331.
98. *CIL*, VIII, 4577.
99. Saint-Amans 2004, 90-92.

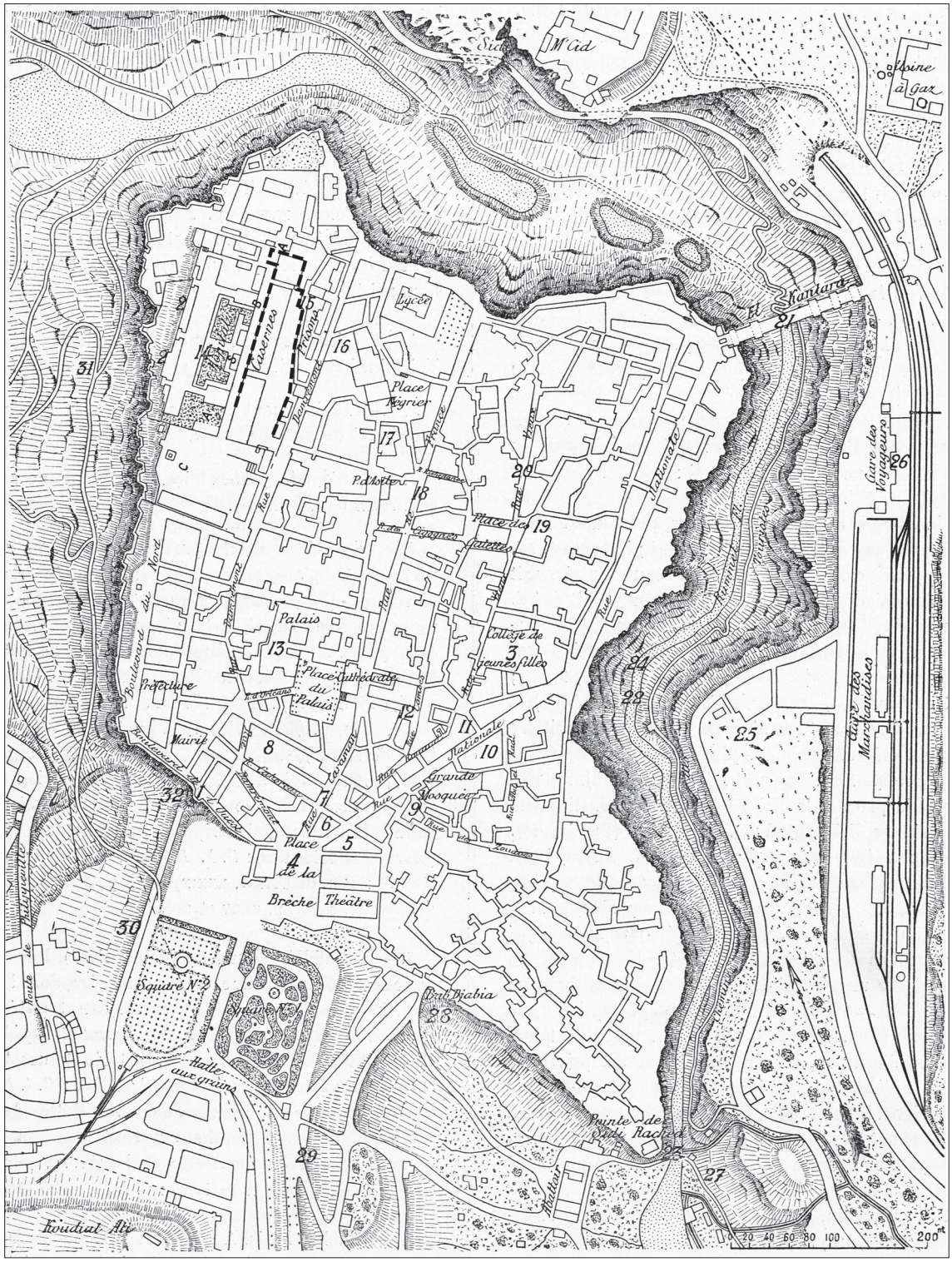


Fig. 3. Plan de Constantine à la fin du XIX^e siècle : en pointillé, l'emplacement des citernes romaines. Les temples se situent à l'ouest de celles-ci (d'après *AAA*, f. 17, 126, p. 16).

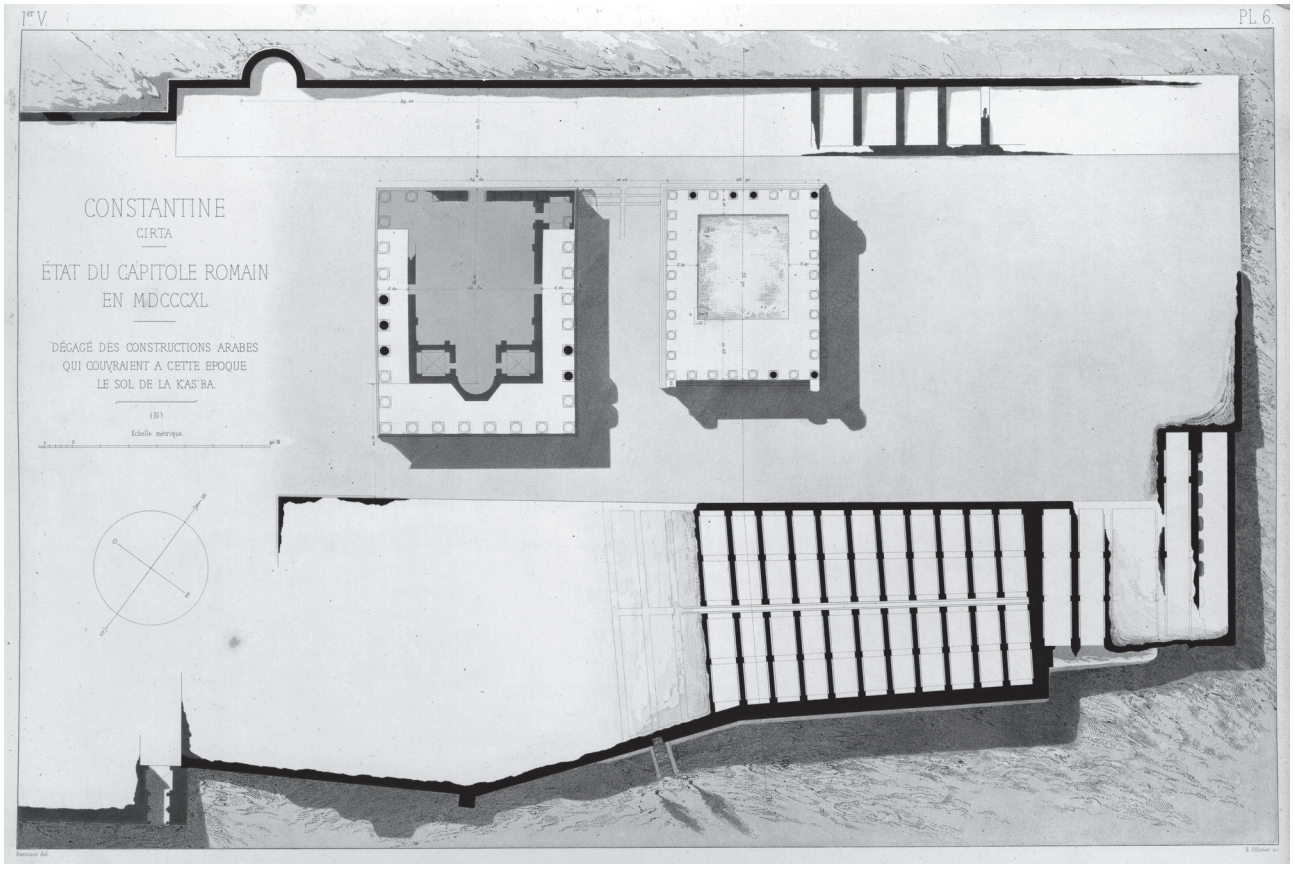


Fig. 4. Plan des temples et des citernes du capitole de *Cirta* en 1840 (d'après Ravoisié 1846, 1, pl. 6).

La fontaine du capitole

L'absence d'inscription ne nous permet pas de dire si l'édifice était consacré à un dieu. La description de la fontaine dans l'inventaire du trésor du temple indique qu'elle était sacrée, comme tout ce qui était consacré au moment de la fondation, et que l'on souhaitait la protéger du vol, donc de la profanation. L'eau était sacrée, c'est-à-dire propriété du dieu, puisqu'il y avait eu consécration publique. Mais de quel type de fontaine s'agissait-il ? Revenons sur l'appellation de l'édifice. S. Settis posait la question de l'attribution du nom de "nymphée" à un monument : chaque fontaine sacrée est-elle un sanctuaire aux Nymphes ? Peut-elle à chaque fois être appelée nymphée ? Chaque monument appelé "nymphée" est-il consacré aux Nymphes[100] ? En réalité, et pour résumer l'analyse, il semble que l'appellation de "nymphée" recouvre à partir du IIe siècle une dimension profane, "laïque", dans laquelle la profusion de l'eau et la richesse du décor se substituent à une fonction religieuse[101].

On connaît au IVe siècle à Rome un *nymfeum Iouis*, fontaine monumentale dédiée à Jupiter, certainement en raison de la présence d'une statue du dieu dans le décor, mais non un sanctuaire des Nymphes[102]. Il n'y avait pas nécessairement de culte des eaux rendu dans cette fontaine ni dans celle de *Cirta*. En réalité, le monument cirtéen pouvait simplement être destiné aux purifications rituelles : en effet, la présence de la fontaine dans l'aire du capitole ou à proximité de divers temples laisse

100. Settis 1973, 708.
101. Settis 1973, 738-740 ; Lavagne 1988, 284-302.
102. Settis 1973, 728-729.

envisager une utilisation dans le cadre d'un culte, pour lequel on avait nécessairement besoin d'eau[103], qu'il s'agisse de l'ablution initiale ou du lavement répété des mains au cours de l'office.

Ce dernier nécessitait des vasques à l'intérieur des lieux de culte, pour sacrifier *puris manibus*. De nombreux temples, urbains ou non, comportaient des puits, des fontaines ou des *labra*, installés dans la cour. On en rencontre en Italie, à Ostie et Pompéi notamment[104], mais également ailleurs dans l'Empire, y compris en Afrique[105]. Le bain rituel pouvait généralement avoir lieu dans des thermes proches ou être pris dans un établissement public ou privé situé en ville. Cependant, les vasques ou fontaines placées à l'entrée d'un enclos sacré ou en marge de l'aire cultuelle ont pu correspondre au *delubrum* des grammairiens anciens : elles servaient alors à ces ablutions corporelles imposées avant leur entrée dans le sanctuaire aux officiants, lorsque ceux-ci n'avaient pu se baigner faute d'une installation à proximité[106]. Par ailleurs, l'eau était tout aussi nécessaire pour les repas pris dans le sanctuaire que pour le nettoyage. La présence d'un point d'eau prend donc tout son sens dans les faits rituels et incite à rester prudent sur l'identification de puits et fontaines rituels dans les lieux de culte[107].

Quelques éléments de datation

Rares sont ceux qui se sont risqués à proposer une fourchette de datation pour cette inscription, encore moins pour les monuments et objets qu'elle décrit. Peu d'éléments sont à notre disposition pour mener une réflexion.

Les techniques de dorure de l'inscription du nymphée et des statues sont difficiles à dater. Si nous suivons Pline, la méthode ne semble pas antérieure au I^er^ siècle p.C. à Rome, ce qui donne un *terminus post quem*. Cependant, nous avons vu que les attestations archéologiques ne sont pas fréquentes avant le II^e^ siècle, et les occurrences épigraphiques sont plutôt datées du IV^e^ siècle.

Une chronologie relative pourrait nous être donnée par les monuments voisins et l'évolution du programme architectural du capitole, mais l'archéologie n'apporte que peu d'informations. Une inscription découverte à la casbah rappelle la construction d'un temple en 168[108]. Un événement historique est à souligner : la bataille contre Domitius Alexander, écrasé en 310 par Rufus Volusianus, préfet du prétoire de Maxence, qui ravagea complètement la ville[109]. La fontaine et la statue de Jupiter étant mentionnées sur le même inventaire, elles étaient certainement contemporaines. Or il est difficile d'envisager la construction d'un capitole à partir du IV^e^ siècle[110]. Ainsi, la destruction de la ville donne un *terminus ante quem* pour leur construction. L'église, aménagée dans le grand temple, ne donne pas de précision supplémentaire : datée par les premiers voyageurs de l'époque constantinienne, sa construction est aujourd'hui attribuée à l'époque byzantine[111].

L'analyse paléographique, avec toutes les précautions qu'elle nécessite, est sans doute celle qui apporte le plus d'indices. L'inscription débute par une capitale carrée, qui s'allonge progressivement, dans une écriture soignée. Certaines lettres présentent des particularités : ondulation de la barre des T, barre très peu marquée des A, ondulation des G, pied large des P et

103. Scheid 2008, 633-634.
104. Van Andringa 2009, 144-147.
105. Scheid 1991, 209-211. À Khamissa : *CIL*, VIII, 23991 = D. 5776 = *ILTun*, 750 = *AE*, 1894, 93. En Tripolitaine, on recense à *Sabratha* deux grands bassins dans la cour du sanctuaire d'Isis (Brouquier-Reddé 1992, 61), un bassin de pierre comportant une inscription bilingue latine et néo-punique à Baal Saturne (*Ibid*., 187-188) et à Ghirza, un bassin de pierre devant les marches de la *cella* d'un temple anonyme (*Ibid*., 142-146). En revanche, le bassin près du sanctuaire de Caelestis à Dougga est un aménagement tardif (Golvin & Khanoussi, dir. 2005, 179-180). Nous avons également repéré dans l'angle nord-ouest du temple sud du capitole de Sbeïtla des rainures verticales et au sol, indiquant la présence probable d'un bassin de 1,50 m de largeur environ au pied de l'escalier menant à la *cella*, ainsi qu'une longue saignée tout le long de la façade nord qui pourrait avoir accueilli un tuyau d'adduction (Lamare 2017). Un aménagement assez semblable – dalles encastrées dans des rainures – est visible au pied de l'escalier du grand temple (capitole ?) d'Haïdra : l'identification d'un bassin n'est pas assurée car Golvin & Piraud (2018) y reconnaissent les traces d'encastrement du parapet d'un enclos. On note à l'avant la présence d'une cupule dotée d'un orifice pour l'évacuation des liquides (Baratte *et al.* 1973, 165 et fig. 11).
106. Scheid 1991, 211-213.
107. Scheid 1991, 209 ; Van Andringa 2009, 147-149.
108. *CIL*, VIII, 6979 = D. 4919 = *ILAlg*, II, 1, 540.
109. Lepelley 1981, 384.
110. Aucun des capitoles africains n'est construit après le milieu du III^e^ siècle. Voir la liste récapitulative de Barton 1982, 270-272.
111. Gsell 1901, II, 191-194, suivi par N. Duval (Gui *et al.* 1992, 205-207, n°74).

forme particulière du Y que notait J.-M. Lassère[112]. Le texte présente donc toutes les caractéristiques de la "capitale africaine", qui domine au IIe siècle et sous les Sévères[113]. W. Fröhner datait l'inscription du Ier siècle : à titre de comparaison, la paléographie de l'inscription à Livie[114] présente en effet les caractéristiques de la "capitale africaine", aux lettres allongées et ondulées, mais l'exécution y est beaucoup moins soignée.

***

L'étude de cette inscription apporte de nouvelles informations à la fois sur *Cirta* et sur l'architecture et le décor des fontaines. Sa topographie antique est mal connue[115] et la plupart des ruines encore existantes au milieu du XIXe siècle ont subi le même sort que les temples du capitole : cet inventaire redonne vie à l'un des édifices du sanctuaire en même temps qu'à son décor et à une prestigieuse statue de Jupiter, le sort réservé aux métaux rendant ces œuvres et objets bien rares. C'est un élément supplémentaire dans la compréhension de la ville antique et, dans le cas précis, de son réseau hydraulique et de sa topographie religieuse. Cet exemple confirme l'importance de l'étude terminologique dans l'établissement d'une corrélation entre vocabulaire technique et réalité archéologique.

Références bibliographiques

Abréviations

AAA = Gsell, S. (1911), *Atlas archéologique de l'Algérie, édition spéciale des cartes au 200 000e du Service géographique de l'armée*, Alger-Paris.

RAC = *Reallexikon für Antike und Christentum*, Stuttgart, 1950-.

Dictionnaires

Blaise, A. [1954] (1997) : *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Turnhout.

Ernout, A. et A. Meillet [1932] (2001) : *Dictionnaire étymologique de la langue latine, histoire des mots*, Paris.

Gaffiot, F. [1934] (2008) : *Le grand Gaffiot. Dictionnaire latin-français*, Paris.

Glare, P. G. W. [1968-1982] (1996) : *Oxford Latin Dictionary*, Oxford.

Souter, A. (1949) : *A glossary of later Latin to 600 AD*, Londres.

Sources antiques

Biblia sacra iuxta Vulgatam versionem, éd. Weber, R. et R. Gryson, [1969] 1997, Stuttgart.

Glossarium ad scriptores mediae et infimae Graecitatis [*etc.*], éd. du Cange, C. du Fresne *et al.,* [1688] 1943, Paris.

Le Liber Pontificalis*, texte, introduction et commentaire*, éd. Duchesne, L. et C. Vogel, [1884-1892] (1955-1957) 1981, BEFAR, Paris.

Paulin de Nole, Sancti Pontii Meropii Paulini Nolani, Opera (pars I), Epistulae, éd. Von Hartel, W. et M. Kamptner, [1894] 1999a, Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum 29, Vienne.

Paulin de Nole, Sancti Pontii Meropii Paulini Nolani, Opera (pars II), Carmina, éd. Von Hartel, W. et M. Kamptner, [1894] 1999b, Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum 30, Vienne.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, *Livre XXXIV,* éd. Le Bonniec, H. et H. Gallet de Santerre, 1953, CUF, Paris.

112. Cf. *CIL*, VIII, 7050 = *CIG*, 5366 = D. 1102 = *ILAlg*, II, 1, 634, époque de Marc Aurèle.
113. Lassère 2007, 36-37.
114. Conservée au Musée de Constantine : *CIL*, VIII, 6987 = 19492 = *ILAlg*, II, 1, 550.
115. Voir Bages 2011 qui a établi un inventaire archéologique et épigraphique récent de *Cirta*, en particulier 45-87 celui du secteur de la casbah.

Ouvrages et articles

Ambrogi, A. (2005) : *Labra di età romana in marmi bianchi e colorati*, Studia archaeologica 136, Rome.

Amy, R. et P. Gros (1979) : *La Maison Carrée de Nîmes*, Gallia Suppl. 38, Paris.

Audollent, A. (1890) : "Victoire ailée du Musée de Constantine", *RA*, 3e s., 16, 66-75.

— (1901) : *Carthage romaine, 146 avant Jésus-Christ – 698 après Jésus-Christ*, Paris.

Aupert, P. (1974) : *Le Nymphée de* Tipasa *et les nymphées et* septizonia *nord-africains*, Coll. EfR 16, Rome.

Bages, D. (2011) : *Recherches sur la topographie urbaine de* Cirta-*Constantine dans l'Antiquité*, thèse de doctorat, université Paul Valéry-Montpellier 3.

Ballu, A. (1903) : *Les ruines de Timgad, antique* Thamugadi*, nouvelles découvertes*, Paris.

Baratte, F. (1992) : "Les trésors des temples dans le monde romain : une expression particulière de la piété", in : Boyd *et al.*, éd. 1992, 111-121.

— (1996) : "L'argent et la foi : réflexions sur les trésors des temples", in : Caillet, éd. 1996, 19-34.

Baratte, F., N. Duval et J.-C. Golvin (1973) : "Recherches à Haïdra (Tunisie) V : le capitole (?), la basilique V", *CRAI*, 117, 1, 156-178.

Baratte F., V. Brouquier-Reddé et E. Rocca, éd. (2018) : *Du culte aux sanctuaires, l'architecture religieuse dans l'Afrique romaine et byzantine*, Orient & Méditerranée 25, Paris.

Barton, I. M. (1982) : "Capitoline Temples in Italy and the Provinces (especially Africa)", in : *ANRW*, II, 12.1, Berlin-New York, 259-342.

Borelli Vlad, L. (1981) : "Note sur la dorure", in : *Les Chevaux de Saint-Marc, exposition, Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 10 avril-10 août 1981*, Paris, 179-181.

Boyd, S. A., M. M. Mango et G. Vikan, éd. (1992) : *Ecclesiastical Silver Plate in Sixth-Century Byzantium, Papers of the Symposium, 16-18 May 1986*, Washington D.C.

Brouquier-Reddé, V. (1992) : *Temples et cultes de Tripolitaine*, Études d'Antiquités africaines, Paris.

Caillet, J.-P., éd. (1996) : *Les trésors de sanctuaires, de l'Antiquité à l'époque romaine, Centre de recherches sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, université Paris X - Nanterre (1993-1995)*, Paris.

Clarac, F. de (1841) : *Musée de sculpture antique et moderne ou description historique et graphique du Louvre et de toutes ses parties*, II, 2, Paris.

Cunliffe, B., éd. (1988) : *The Temple of* Sulis Minerua *at Bath. 2. The Finds from the Sacred Spring*, Oxford.

Delamare, A. H. A. (1850) : *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, 1843, 1844 et 1845. V. Archéologie et Beaux-Arts. Archéologie*, Paris.

Delattre, A. L. (1892) : "Inscriptions de Carthage (épigraphie païenne)", *MEFR*, 12, 237-273.

— (1893) : "Fouilles archéologiques dans le flanc sud-ouest de la colline de Saint-Louis en 1892", *BCTH*, 94-123.

Dessales, H. (2013) : *Le partage de l'eau. Fontaines et distribution hydraulique dans l'habitat urbain de l'Italie romaine*, BEFAR 351, Rome.

Dorl-Klingenschmid, C. (2001) : *Prunkbrunnen in kleinasiatischen Städten, Funktion im Kontext*, Studien zur antiken Stadt 7, Munich.

Doublet, G. et P. Gauckler (1893) : *Musée de Constantine*, Paris.

Duchesne, L. (1904) : "L'auteur des *Mirabilia*", *MEFR*, 24, 479-489.

Ducroux, S. et N. Duval (1975) : *Catalogue analytique des inscriptions latines sur pierre conservées au Musée du Louvre*, Paris.

Duval, N. (1978) : "L'Apollon de Lillebonne de l'Abbé Cochet à nos jours. Tribulations et restaurations", in : *Actes du colloque international d'archéologie, Rouen, 3-5 juillet 1975*, Rouen, 266-283.

Duval, N., éd. (1989) : *Actes du congrès international d'archéologie chrétienne,* 11, *Lyon, Vienne, Grenoble, Genève, Aoste, 21-28 septembre 1986*, Coll. EfR 123, Rome.

Duval, Y. (2000) : *Chrétiens d'Afrique à l'aube de la paix constantinienne. Les premiers échos de la grande persécution*, Études augustiniennes Antiquité 164, Paris.

Fiorentino, P. (1989) : "La doratura. Note sulle tecniche di esecuzione e osservazioni sulla superficie del monumento", in : Melucco Vaccaro & Mura Sommella, éd. 1989, 263-276.

Fröhner, W. (1869) : *Notice de la sculpture antique du Musée impérial du Louvre*, I, Paris.

Gauckler, P. (1908) : "Rapport sur des inscriptions latines découvertes en Tunisie de 1900 à 1905", *NAMS*, 15, 283-593.

Giroire, C. et D. Roger (2008) : *De l'esclave à l'empereur. L'art romain dans les collections du Musée du Louvre*, Paris.

Golvin, J.-C. et M. Khanoussi, dir. (2005) : *Dougga, études d'architecture religieuse. Les sanctuaires des Victoires de Caracalla, de "Pluton" et de Caelestis*, Ausonius Mémoires 12, Bordeaux.

Golvin, J.-C. et P. Piraud (2018) : "Le grand temple d'*Ammaedara* (Haïdra, Tunisie) : étude architecturale et proposition de restitution, in : Baratte *et al.*, éd., 2018, 79-88.

Gsell, S. (1901) : *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris.

— (1912) : *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1845, Archéologie, Texte explicatif des planches de Delamare*, Paris.

Gui, I., N. Duval et J.-P. Caillet (1992) : *Basiliques chrétiennes d'Afrique du Nord (inventaire et typologie). I. Inventaire des monuments de l'Algérie*, Études augustiniennes Antiquité 129, Paris.

Héron de Villefosse, A. (1921) : *Musée africain du Louvre*, Paris.

Heurgon, J. (1957) : "Les origines campaniennes de la Confédération cirtéenne", *Libyca*, 5, 7-24.

Hilgers, W. (1969) : *Lateinische Gefässnamen. Bezeichnungen Funktion und Form römischer Gefässe nach den antiken Schriftquellen*, Beihefte der Bonner Jahrbücher 31, Düsseldorf.

Kallala, N. (1997) : "Nouveaux témoignages sur la vie religieuse à *Thugga* à l'époque romaine", in : Khanoussi & Maurin, éd. 1997, 141-174.

Khanoussi, M. et L. Maurin, éd. (1997) : *Dougga* (Thugga)*. Études épigraphiques*, Ausonius Études 1, Bordeaux.

Kraeling, C. H. (1938) : *Gerasa City of the Decapolis*, New Haven.

Lahusen, G. et E. Formigli, éd. (2001) : *Römische Bildnisse aus Bronze. Kunst und Technik*, Munich.

Lamare, N. (2014) : *Les fontaines monumentales en Afrique romaine*, thèse de doctorat, université Paris-Sorbonne.

Lamare, N. (2017) : "La fontaine à cour et l'hydraulique tardive de Sbeitla. Nouvelles observations", *AntAfr*, 53, 95-114.

Lassère, J.-M. (2007) : *Manuel d'épigraphie romaine*, Antiquité-synthèses 8, Paris.

Lauffray, X. (1940) : "Une fouille au pied de l'acropole de Byblos", *Bulletin du Musée de Beyrouth*, 4, 7-36.

Lavagne, H. (1988) : Operosa antra. *Recherches sur la grotte à Rome de Sylla à Hadrien*, BEFAR 272, Rome.

Lepelley, C. (1981) : *Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire. 2. Notices d'histoire municipale*, Études augustiniennes Antiquité 81, Paris.

Letzner, W. (1990) : *Römische Brunnen und Nymphaea in der westlichen Reichshälfte*, Charybdis 2, Munster.

Marchetti, P. et K. Kolokotsas (1995) : *Le nymphée de l'agora d'Argos : fouille, étude architecturale et historique*, Études péloponnésiennes 11, Athènes.

Martin, R. (1965) : *Manuel d'architecture grecque. I. Matériaux et techniques*, Manuels d'archéologie et d'histoire de l'art, Paris.

Melucco Vaccaro, A. et A. Mura Sommella, éd. (1989) : *Marco Aurelio. Storia di un monumento e del suo restauro*, Milan.

Merlin, A. (1937) : "Transformations au musée du Louvre concernant les antiquités originaires d'Algérie et de Tunisie", *BCTH*, 329.

Michon, É. [1896] (1918) : *Musée du Louvre. Marbres antiques*, Paris.

Neuerburg, N. (1965) : *L'architettura delle fontane e dei ninfei nell'Italia antica*, Memorie della Accademia di archeologia, lettere e belle arti di Napoli 5, Naples.

Oleson, J. P., éd. (2008) : *The Oxford Handbook of Engineering and Technology in the Classical World*, Oxford.

Picard, J.-C. [1989] (1998) : "L'atrium dans les églises paléochrétiennes d'Occident", in : Duval, N., éd. 1989, 505-553 (= *Id.* 1998, 107-155).

— (1998) : *Évêques, saints et cités en Italie et en Gaule. Études d'archéologie et d'histoire*, Coll. EfR 242, Rome.

Piérart, M. (1995) : "Le 'nymphée' de l'agora d'Argos et le tombeau de Danaos", *La lettre de Pallas*, 3, 8.

Ravoisié, A. (1846) : *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, V. Archéologie et Beaux-Arts. Beaux-arts, architecture et sculpture*, Paris.

Rénier, L. (1855-1858) : *Inscriptions romaines de l'Algérie*, Paris.

Reuther, O. (1937) : *RE* 17.2, *s.u. "Nymphaeum"*, col. 1517-1527.

Richard, J. (2012) : *Water for the City, Fountains for the People. Monumental Fountains in the Roman East : an Archaeological Study of Water Management*, Studies in Eastern Mediterranean Archaeology 9, Turnhout.

Saint-Amans, S. (2004) : *Topographie religieuse de* Thugga (*Dougga*)*, ville romaine d'Afrique proconsulaire* (*Tunisie*), Ausonius Scripta Antiqua 9, Bordeaux.

Scheid, J. (1991) : "Sanctuaires et thermes sous l'Empire", in : *Thermes romains* 1991, 205-216.

— (2008) : "Le culte des eaux et des sources dans le monde romain", *ACF*, 108, 622-637.

— (2009) : "Les biens des temples à Rome et dans le monde romain", *ARG*, 11, 1-4.

Settis, S. (1973) : "Esedra e ninfeo nella terminologia architettonica del mondo romano", in : *ANRW*, I, 4.1, Berlin-New York, 661-740.

Thermes romains (1991) : *Les thermes romains, Actes de la table ronde, Rome, 11-12 novembre 1988*, Coll. EfR 142, Rome.

Tomasello, F. (2005) : *Fontane e ninfei minori di Leptis Magna*, Monografie di archeologia libica 27, Rome.

Tomlin, R. S. O. (1988) : "The Curse Tablets", in : Cunliffe, éd. 1988, 59-280.

Van Andringa, W. (2009) : *Quotidien des dieux et des hommes. La vie religieuse dans les cités du Vésuve à l'époque romaine*, BEFAR 337, Rome.

Van den Hoek, A. et J. Herrmann [2000] (2013) : "Paulinus of Nola, Courtyards and Canthari : a second Look", *HThR*, 93.3, 173-219 (= *Eid.*, éd. 2013, 9-63).

Van den Hoek, A. et J. Herrmann, éd. (2013) : *Pottery, Pavements, and Paradise: iconographic and textual Studies on Late Antiquity*, Vigiliae Christianae Suppl. 122, Leyde-Boston.

Wilson, A. I. (1997) : *Water Management and Usage in Roman North Africa : a social and technological Study*, PhD, Oxford University.

— (2008) : "Hydraulic Engineering and Water Supply", in : Oleson, éd. 2008, 285-318.

* Nicolas Lamare, Orient et Méditerranée, UMR 8167, Université Paris-Sorbonne